mfe prend position sur des sujets d'importance pour les médecins de famille. Nous présenterons les cinq premières prises de position dans plusieurs numéros du PHC. Vous trouverez les documents originaux sur notre site Internet.

La promotion de la relève

Heidi Zinggeler Fuhrer
Vice-présidente mfe

Comme l'a montré l'enquête Workforce 2020, la population des médecins de famille suisses reste âgée. Consciente de la situation, l'association mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse s'engage depuis de nombreuses années et à différents niveaux pour des solutions innovantes qu'elle soumet aux différents décideurs et parties prenantes. Il faut en Suisse former davantage de médecins de famille et de l'enfance, et assurer pour cette profession des conditions d'exercice attractives. La promotion de la relève des médecins de famille et de l'enfance est l'une des principales missions de notre association.

Le point sur la situation

Des soins médicaux de base efficaces et de qualité sont essentiels pour le système de santé suisse. Cela fait heureusement l'objet d'une prise de conscience accrue. Le 18 mai 2014, l'arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base a été adopté par le peuple avec 88% de voix favorables. En conséquence, la Constitution fédérale s'est vue adjoindre l'article 117a sur les soins médicaux de base, en vertu duquel la Confédération et les cantons sont tenus d'assurer l'accès de chacun à des soins médicaux de base suffisants et de qualité. **La médecine de famille** doit être encouragée et reconnue comme une composante essentielle des soins médicaux de base. Les jalons doivent être posés tôt pour assurer la pérennité de ces soins. Des premières possibilités en ce sens existent déjà au niveau des établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle et de l'admission aux études de médecine.

Le nombre de places en facultés de médecine a déjà été augmenté, et la médecine de premier recours a plus de poids dans le cursus. Il faut continuer de promouvoir intensivement la relève pendant les cinq années minimum que dure la formation postgraduée.

Ainsi que l'a montré l'enquête Workforce 2020, six ans après la modification de la Constitution, **la population des médecins de famille suisses reste âgée**. À 55 ans, l'âge moyen des médecins de famille demeure élevé. Deux tiers d'entre eux sont des hommes. Parmi l'ensemble des médecins de famille, la part des femmes âgées de 30 à 45 ans augmente continûment depuis 2005. Avec un âge moyen de 51 ans, les pédiatres sont un peu plus jeunes, et deux tiers sont des femmes.

En 2020, la majorité des médecins de famille (70%) et des pédiatres (80%) se déclaraient **satisfaits** de leur situation professionnelle. **Les femmes** sont nettement plus satisfaites que les hommes, de même que les praticiens et praticiennes qui proposent **un enseignement au cabinet**. Les plus hauts taux de satisfaction sont ceux des médecins exerçant **en cabinet de groupe** et **des praticiens et praticiennes de plus de 65 ans**. La majorité **ne travaille pas à temps plein**. Un médecin de famille sur cinq continue de travailler **après l'âge de 65 ans**.

Les médecins de famille et de l'enfance prévoient de céder leur cabinet ou de cesser leur activité médicale à 66 ans en moyenne. Mais en 2020, 6,5% des pédiatres et 18,5% des médecins de famille exerçant en cabinet avaient plus de 65 ans. Cela signifie que près de 20% des **effectifs de la médecine de famille** sont constitués par des personnes de plus de 65 ans.

La tendance n'est plus **au cabinet individuel**. Depuis 2005, la proportion de médecins de famille travaillant **en cabinet de groupe** est passée de 12 à **45%**. En 2020, seul un médecin de famille sur trois travaillait encore en cabinet individuel, tandis qu'un sur cinq travaillait en cabinet double et près de la moitié en cabinet de groupe. Quant aux pédiatres, ils sont 75% à exercer en cabinet double ou de groupe.

Si à l'avenir 20% des étudiants et étudiantes en médecine font leur entrée dans la médecine de premier

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html

recours (perspective réaliste selon [1]), et que par ailleurs les capacités d'admission en facultés de médecine prévues par *swissuniversities* sont atteintes, alors, compte tenu du départ à la retraite des médecins de famille aujourd'hui en activité, les effectifs diminueront d'à peine 5% d'ici 2030. Si les prévisions susmentionnées se vérifient, la pénurie actuelle de praticiens et praticiennes de premier recours pourrait être résorbée avant 2040.

La promotion de la relève passe impérativement par la publicité de cette carrière pendant les études, par l'intégration au cursus de stages obligatoires en cabinet médical, et par une attractivité accrue des conditions de travail.

La pénurie actuelle de praticiens et praticiennes de premier recours pourrait être résorbée avant 2040.

Dans les années qui viennent, l'augmentation de la part des femmes, de l'activité à temps partiel, des cabinets de groupe et de l'activité professionnelle après 65 ans va laisser son empreinte sur la médecine de premier recours, et doit être prise en compte dans la promotion de la relève.

L'enquête de l'institut BIHAM sur la «santé mentale de la prochaine génération de médecins de famille» [2] montre que parmi les futurs ou jeunes médecins, 49% se plaignent de hauts niveaux de stress, 45% n'ont pas assez de temps en dehors du travail, 17% ont déjà fait un burnout, et 8% envisagent souvent ou très souvent de quitter la profession.

La médecine de premier recours a plus de poids dans le cursus.
© Nd3000 | Dreamstime.com

La besoin d'un Work-Life-Balance exprimé par la nouvelle génération doit trouver sa place dans la promotion de la relève.

Où agir?

Formation initiale

Dès leur formation initiale, les étudiants et étudiantes en médecine doivent apprendre à connaître et apprécier ce métier stimulant et intéressant. **mfe s'engage pour que la médecine de famille et de l'enfance soit présentée et promue dès le début des études.** Le choix des enseignants et enseignantes constitue aussi un facteur décisif. Les chargés de cours pour la formation initiale des médecins de famille et de l'enfance doivent être des exemples capables, avec leur enthousiasme et leur compétence pédagogique, de susciter un engouement pour ce métier. En même temps, les étudiants et étudiantes, grâce à des stages répétés en cabinet, doivent se familiariser le plus tôt possible avec la profession de médecin de famille. **C'est pourquoi mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse exige que le cursus offre un nombre suffisant et approprié de stages dans les cabinets des enseignants et enseignantes, soutenu par le financement d'un service de mentorat des futurs médecins de famille et de l'enfance.**

Formation postgraduée

Pendant leur formation postgraduée, les médecins ont la possibilité de se spécialiser dans la médecine de famille ou de l'enfance. Cette spécialisation est l'un des piliers du système de santé suisse, qui garantit des soins de base de grande qualité, abordables et accessibles à tous. mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse s'engage pour **une formation postgraduée en médecine de famille qui soit de qualité, attractive et intéressante**. Pour présenter toutes les facettes de cette profession fascinante, qui englobe tous les domaines de la médecine, **les programmes d'assistanat au cabinet** sont indispensables, car ils permettent au médecin en formation de faire siennes les compétences nécessaires sur place, au sein du cabinet médical, et d'ainsi s'enflammer pour le métier.

mfe soutient cette approche et s'engage pour la reconnaissance par les décideurs politiques de ce type de formation ambulante, afin que celle-ci devienne la règle. Ainsi que l'a montré une enquête de l'association des Jeunes médecins de famille suisses (JHaS), l'assistanat au cabinet est une mesure centrale pour la promotion de la relève en médecine de famille. Selon cette étude, 42% des anciens assistants médicaux et assis-

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html

tantes médicales exercent plus tard dans le cabinet où ils ont fait leur assistanat: cela seul justifierait de la part des cantons un investissement plus fort et plus durable dans ces programmes.

Promotion de la relève

La médecine de famille et de l'enfance est pour les jeunes médecins une profession stimulante, intéressante et attractive. Grâce au travail que nous avons effectué ces dernières années pour défendre les intérêts de notre profession, celle-ci jouit d'une grande reconnaissance auprès de la population et du personnel politique. En 2014, l'accès aux soins médicaux de base a été inscrit dans la Constitution suisse, ce qui a conduit entre autres à **un soutien financier** via l'introduction dans le TARMED d'une majoration pour les médecins de premier recours. **La promotion et le financement de la recherche en médecine de famille et de l'enfance – outre la promotion de la relève en ce domaine – font aussi partie des revendications politiques de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse. L'association est en contact direct avec les instituts de médecine de famille afin de soutenir cette spécialité au niveau académique.** Elle collabore en outre avec le personnel politique pour offrir chaque année aux étudiants et étudiantes un nombre suffisant de places en facultés de médecine, dans le but d'assurer la relève des médecins de famille et de l'enfance. Un autre aspect susceptible de parler à la jeune génération est la grande **flexibilité** offerte par cette profession. Les médecins de famille et de l'enfance choisissent **en toute indépendance** la structure dans laquelle ils souhaitent exercer, et déterminent eux-mêmes leur **temps de travail**, au profit d'un meilleur **work-life-balance**.

Échanges internationaux

mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse suit avec grand intérêt **les tendances internationales** en médecine de premier recours, et entretient d'excellentes relations avec des organisations européennes et internationales. L'association se renseigne sur les modèles employés avec succès à l'étranger, les adapte aux réalités locales, et propose ces nouveaux modèles aux décideurs politiques.

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Responsable communication
mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Berne
sandra.huegli[at]medecinsdefamille.ch

Messages clés

- Assurer la relève des médecins de famille et de l'enfance grâce à la promotion active de cette discipline auprès des étudiants et étudiantes et du personnel politique.
- Rendre obligatoires les stages dans les cabinets médicaux de premier recours, développer et financer les offres correspondantes.
- Instaurer dans toutes les régions des modèles d'assistanat au cabinet qui doivent bénéficier d'un soutien financier approprié de la part des cantons.
- Promouvoir la recherche et assurer le financement correspondant.
- Collaborer avec les organisations de médecine de famille et de l'enfance européennes et internationales.

Références

1 Diallo B, Rozsnyai Z, Bachofner M, Maisonneuve H, Moser-Bucher C, Mueller YK, Scherz N, Martin S, Streit S. How Many Advanced Medical Students Aim for a Career as a GP? Survey among Swiss Students. Praxis. 2019; 108 (12): 779–786.
2 Kronenberg R, Streit S. Prim Hosp Care Med Int Gen. Le bien-être mental de la prochaine génération de médecins de famille*. 2019;19(12):365-367

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html